Al-Islam.org
Ahlul Bayt Digital Islamic Library Project
Published on *Al-Islam.org* (https://www.al-islam.org)

Chapitre 2: La mission prophétique

Nobowat: La mission prophétique

Il est nécessaire que Dieu choisisse des Prophètes et des Messagers qui ont la responsabilité de guider l'Humanité vers la lumière et que Dieu leur enseigne les lois nécessaires pour montrer le droit chemin.

Première raison

L'homme n'a pas été créé pour passer sur terre, un temps limité, profiter des bienfaits divins ou supporter mille vicissitudes et mille difficultés et finir ses jours, couché, malade et agonisant.

Tout cela paraîtrait bien inutile par rapport à l'importance et l'immensité de la création et nous savons que Dieu, le Sage, ne fait aucune action inutilement ou sans raison. Nous avons la conviction que l'Homme a été créé dans un but beaucoup plus élevé.

Dieu a créé l'Etre humain pour qu'il atteigne la perfection, la sagesse et le mérite, pour qu'Il puisse l'élever dans l'au–delà, lui faire rejoindre son Principe originel et le combler de Ses Bienfaits.

Par conséquent, les être humains ont besoin d'un programme clair et précis, de commandements et de lois sociales complètes, qui puissent organiser la société, aider à combattre l'oppression et l'injustice des tyrans et assurer le respect des droits, de la liberté et de la paix dans l'espace privé et public. Ces lois doivent indiquer la voie de la perfection spirituelle et morale et de la piété, pour permettre le retour vers Dieu, l'Omnipotent, et distinguer les déviances et les laideurs morales.

La raison humaine qui est limitée, ne peut proposer un système législatif parfait qu'elle mettrait à la disposition de la société. La première raison est que la science et les connaissances humaines sont limitées et défectueuses, elles sont incapables de répondre aux multiples besoins de l'être humain, de distinguer ce qui lui est profitable ou néfaste et de réagir correctement à l'injustice ou à une mauvaise application des lois. Les êtres humains, depuis leur création, ont toujours tenté de créer un système législatif satisfaisant pour la société, ils y ont consacré beaucoup de temps et d'argent, mais sans

trouver la voie, idéale et juste, pour créer des lois qui puissent répondre en même temps, à tous les besoins.

Des lois sont votées et abrogées, peu de temps après, à cause des problèmes qu'elles posent. Des articles sont ajoutés et rajoutés, pour en compenser les lacunes et les erreurs.

Les législateurs font parfois preuve de parti pris ou cherchent à tirer profit de leur législation, en faveur de leurs amis, de leurs proches ou d'eux–mêmes, et négligent les intérêts collectifs et le bien commun. Le législateur n'arrive pas à toujours à surmonter son égoïsme et à sacrifier ses intérêts. Cela occasionne des injustices et porte préjudice à l'activité juridique.

De plus, les législateurs ne tiennent compte que d'une série de considérations matérielles sans considérer les aspects spirituels et moraux ou les avantages d'une vie fondée sur ces concepts. Il est vital que la vie sociale ne soit pas coupée de la spiritualité et que ces deux domaines restent reliés très étroitement et très profondément.

Seul le Créateur de l'univers et de l'Homme connaît tous les avantages et les inconvénients, seul Lui, peut empêcher les catastrophes et garantir par Ses règlements, le bonheur de l'être humain, non seulement ici–bas, mais aussi dans l'Au–delà. C'est pour cette raison que nous croyons que Dieu dans Sa Sagesse, n'a jamais abandonné l'Homme à son ignorance et ne l'a jamais voué à la perdition.

Dieu, dans sa Grâce infinie, cherche à sauver l'Humanité, par l'intermédiaire des prophètes qui sont Ses Elus.

Les Prophètes, qui sont eux–mêmes des humains, peuvent mettre leur enseignement au service de l'Humanité et présentent les lois, envoyées directement par Dieu, aux créatures.

Les Prophètes sont des hommes spécialement choisis, pour cette mission, qui peuvent entrer en contact avec Dieu et recevoir Ses commandements et Ses vérités par le biais de la Révélation qui est une communication spéciale entre eux et Dieu. Le Prophète peut distinguer les vérités du monde terrestre et il peut entendre des paroles qui lui sont spécialement destinées et en informer l'Humanité.

Les conditions requises pour la Prophétie

1) L'infaillibilité: le Prophète doit être infaillible et posséder un pouvoir supérieur qui l'empêche de commettre la moindre faute ou le moindre péché, pour pouvoir guider correctement l'Humanité, grâce aux commandements Divins.

Si le Prophète commettait des péchés ou agissait contrairement à ce qu'il enseigne, ses paroles et son enseignement perdraient toute crédibilité.

Ce n'est que de cette manière que le Prophète peut éloigner les gens du péché et de la rébellion, car

nous savons tous que l'exemple est le meilleur enseignement et vaut mieux que de longs discours. Si un prophète commet des péchés ou des erreurs ou a tendance à oublier et à négliger certaines lois, ses paroles perdront automatiquement leur crédit auprès des gens.

2) La connaissance et la science: Le Prophète doit connaître toutes les lois, tous les commandements qui contribuent non seulement au bonheur terrestre, mais aussi au bonheur de l'Au–delà

Il doit connaître tout ce qui est nécessaire à l'éducation de l'Humanité et tout ce qui est capable d'éclairer son chemin.

C'est lui qui doit créer un programme destiné au bien–être de l'humanité et montrer le droit chemin de la religion et de la spiritualité qui est unique, même s'il est constitué d'étapes successives et convergentes.

3) Les miracles: Le miracle est un événement unique, imprévisible et extraordinaire que l'être humain est incapable d'exécuter ou de reproduire.

Un Prophète qui agit à contre courant du reste de l'Humanité, qui dit pouvoir communiquer avec Dieu et recevoir des informations révélées, qui prétend être élu par Dieu pour guider l'Humanité dans le droit chemin et apporter des lois et des préceptes venus directement de Dieu, doit parfois faire des miracles, des choses en dehors du commun.

Il doit faire des choses qui dépassent le pouvoir humain.

C'est ainsi que le Prophète pourra convaincre les gens et les disposer à l'écouter, à croire en sa mission et au rapport qu'il entretient avec Dieu et à suivre ses préceptes. Les miracles viennent appuyer l'authenticité de ses paroles.

Le Prophète qui prétend être en relation avec Dieu, doit pouvoir avec Son aide, faire des miracles pour prouver sa sincérité.

C'est cela un miracle. Bien entendu, le programme du Prophète ne se résume pas à faire des miracles. Il se sert aussi des lois de la nature pour faire avancer son enseignement. Par conséquent, en fonction de la situation et pour prouver le caractère divin de leurs paroles, les Prophètes ont parfois eu recours aux miracles.

Comment reconnaître les Prophètes?

Le Prophète se situe à un rang particulier où il peut communiquer avec Dieu, grâce à la Révélation et capter des vérités supérieures. Le Prophète possède un tel degré de vertu qu'il ne commet jamais aucune faute ni aucun péché. Il est infaillible, cependant le pouvoir de définir ou de connaître ce rang mystérieux et élevé du Prophète, n'appartient pas à tous.

Il existe deux moyens qui permettent de reconnaître un Prophète et de croire à sa sincérité et à son

honnêteté :

Le premier moyen est qu'un autre Prophète, reconnu comme tel, reconnaisse le nouveau Prophète, en annonce la venue ou en donne les signes distinctifs.

Le deuxième moyen est que le Prophète fasse des miracles, des choses que les autres humains sont incapables de faire, pour prouver l'authenticité de ses paroles. Quand les gens voient un homme qui se présente comme un prophète, envoyé par Dieu pour les guider dans le droit chemin, faire une chose extraordinaire pour prouver sa bonne foi, ils le croient et reconnaissent qu'il s'agit vraiment d'un Envoyé de Dieu. S'il s'agissait d'un menteur, Dieu ne l'aurait jamais appuyé par ce miracle, Dieu ne confirmera jamais les paroles d'un menteur, cela est impossible au rang sublime de Dieu qui ne commet jamais d'acte répréhensible. Pour reconnaître ce rang sublime de la Prophétie en tant que choix de Dieu, il n'existe pas d'autre moyen.

Certains pourraient proposer que les savants et les spécialistes, étudient et discutent les lois divines, les comparent avec les autres systèmes législatifs pour se rendre compte de la supériorité des lois divines.

On pourrait proposer aussi que le comportement, la personnalité, le caractère et les paroles de cette personne qui se présente comme un Prophète, soient des sujets d'études.

Cela constituerait de nouvelles preuves qui aideront à croire en lui. Bien entendu, ce travail est très difficile et requiert des spécialistes, mais cela n'apportera qu'une confirmation à la foi, rien de plus.

Le Coran cite les miracles de certains Prophètes et ceux qui reconnaissent que le Coran est un livre révélé, reconnaissent aussi l'authenticité de ces miracles, comme le bâton de Moïse qui se transforma en serpent, le mort ressuscité par Jésus, l'aveugle qui retrouva la vue ou encore le Prophète qui parlait dès sa naissance.

Le Nombre des Prophètes

D'après les Hadiths (Propos du Prophète ou des Imams) qui nous sont parvenus, Dieu a désigné 124000 Prophètes pour guider l'Humanité dans le droit chemin.

Le premier était Adam et le dernier Mohammad (Que le salut de Dieu soit sur eux).[1]

Les Prophètes se divisent en plusieurs groupes, certains recevaient des commandements par l'intermédiaire de la Révélation sans avoir la mission de propager un enseignement, certains avaient la permission de le faire. Certains avaient une religion définie, d'autres n'ont jamais proposé de nouvelles lois et suivaient les enseignements d'un autre Prophète, antérieur ou contemporain. Il arrivait qu'à une même époque, plusieurs Prophètes propagent la parole divine et vivent dans des villes, des régions ou des pays différents.

Noé, Abraham, Moïse, Jésus et Mohammad (Que Dieu le bénisse ainsi que Sa Famille) sont les meilleurs des Prophètes, et ont travaillé à l'élaboration progressive de la Religion.

On les appelle les Oul–ol–Azm, c'est à dire "Les plus illustres", car chacun avait un livre révélé. Certains Prophètes n'avaient pas de livre et certains étaient envoyés pour toute l'humanité ou pour une population précise."[2]

Mohammad, le dernier Prophète de Dieu

Mohammad Ibn Abd–ollah est pour les musulmans, l'éminent Prophète et le Messager de Dieu.

Grâce aux efforts des Prophètes précédents pour élever le niveau de compréhension et de spiritualité de leurs contemporains, les gens étaient devenus capables de mieux comprendre les concepts religieux et moraux et de préserver le message prophétique. Quand le Prophète de l'islam commença sa mission, ils étaient capables de recevoir un nouveau programme, plus complet et plus élaboré.

Mohammad (Que le salut de Dieu soit sur lui) pouvait conseiller l'application de règles islamiques qui garantissaient le bonheur dans ce monde, mais aussi dans l'Au–delà.

Le Prophète qui proposait la voie qui mène au bonheur, répondait non seulement aux besoins des gens de son époque, mais grâce à Dieu, cherchait à garantir le bonheur des générations suivantes, plus développées et plus savantes.

La comparaison des lois et des enseignements islamiques avec les autres systèmes législatifs, montre clairement la différence. C'est pour cette raison que Mohammad est le dernier des Prophètes et le Sceau de la prophétie. Après lui, aucun prophète ne viendra sur terre.

C'est ce qu'annonce le Coran dans le verset 40 de la sourate Al–Ahzab:

"Mohammad n'est le père d'aucun homme parmi vous, mais il est le prophète de Dieu, le Sceau des prophètes. Dieu connaît parfaitement toute chose."

La question du Sceau de la prophétie et la mission du Prophète Mohammad (Que le salut de Dieu soit sur lui), sont des principes incontestables de l'Islam auxquels nous devons croire avec certitude. Celui qui ne reconnaît pas ces vérités n'est pas un musulman authentique.

L'éternel miracle

Le Prophète de Dieu a accompli, dans sa vie, des miracles attestés par tous les livres historiques et les Hadiths.

Le plus grand miracle de Mohammad (Que le salut de Dieu soit sur lui) est le Coran qui est l'éternel miracle et l'ultime et irréfutable preuve de sa mission prophétique. Le Coran se présente comme tel et

annonce officiellement:

"Si vous avez des doutes sur le Coran que nous avons révélé à Notre Serviteur, faites venir une sourate semblable à l'une des sourates du Coran !"3

Les ennemis de l'Islam firent tout leur possible pour combattre et anéantir cette religion. Ils se lancèrent dans des guerres coûteuses et terribles et sacrifièrent même leur vie pour combattre l'Islam.

Mais ils n'ont jamais pu faire disparaître le Coran de Mohammad (Que le salut de Dieu soit sur lui) ou créer une sourate semblable aux sourates du Saint Coran. S'ils en avaient été capables, ils l'auraient fait plutôt que de se lancer dans ces guerres difficiles et périlleuses, contre les armées de l'Islam.

Le Coran est descendu sur Mohammad (Que le salut de Dieu soit sur lui), de façon progressive pendant vingt trois ans. Les disciples du Prophète écrivaient les versets et les mémorisaient au fur et à mesure. Après cela, le Coran fut rassemblé sous la forme que nous connaissons aujourd'hui.

Le Coran est l'unique Livre révélé qui n'ait connu aucune falsification. Mis à la disposition des croyants, sans aucun ajout et sans aucune suppression, ce Livre est un Livre de pratique que les musulmans doivent suivre mot à mot, pour atteindre le bonheur réel et la grandeur et retrouver leur honneur perdu.

C'est en suivant point par point, les programmes et les préceptes solides du Coran que les croyants pourront venir à bout des difficultés et des maux dont souffre le monde contemporain.

Biographie du Prophète de Dieu

Le Prophète naquit le dix-septième jour du mois de Rabi-ol-Aval, l'année d'Am-ol-Fil, c'est-à-dire "l'année des éléphants".

Le vingt-septième jour du mois de Rajab, il fut désigné par Dieu, pour être Son Messager. Il resta treize ans à la Mecque où il propageait l'Islam tout d'abord secrètement, puis officiellement. Quelques personnes se convertirent mais les païens obstinés, refusaient de suivre les commandements du Prophète. Ils combattaient le développement de l'Islam et prenaient plaisir à torturer et à tuer les musulmans et à tourmenter le Prophète (Que le salut de Dieu soit sur lui). Quand le Prophète se rendit compte que sa vie était en danger, il décida de partir pour Médine où d'autres musulmans se joignirent à lui et qui devint la capitale et le centre stratégique de l'Islam.

Le Prophète resta dix ans à Médine d'où il dirigeait et guidait la nouvelle société islamique. Onze ans après son immigration à Médine, le Prophète rendit l'âme, à l'âge de soixante-trois ans, le vingt-huitième jour du mois de Safar, en l'an 10 de l'Hégire.

Le Messager de Dieu, dès l'enfance, était poli et sincère, il était réputé pour sa grande honnêteté. On l'avait surnommé "Mohammad Amin" ce qui signifiait " Mohammad l'honnête ".

Il avait bon caractère et personne ne put l'égaler dans les qualités morales. De toute sa vie, il ne prononça aucun mensonge ni ne fut injuste envers qui que ce soit.

Il respectait les gens et était toujours de bonne humeur, très humble et très modeste. Il était bon envers les pauvres à qui il montrait beaucoup d'affection. Il respectait toujours ses promesses et c'est pour cela que les gens se convertissaient volontairement et facilement à l'Islam.

L'Imam Sâdegh (Que le salut de Dieu soit sur lui), raconta: "Un jour, un pauvre demanda l'aumône au Prophète, celui–ci lui offrit quelques dattes qu'il avait empruntées à un immigré de Médine. Un certain temps s'écoula sans qu'il puisse les lui rendre. Un jour cette personne vint réclamer ses dattes au Prophète. Le Prophète lui dit qu'il n'avait pas de dattes à lui donner et qu'il les lui rendrait dès qu'il le pourrait".

L'homme revint une seconde fois et reçut la même réponse, la troisième fois, il s'exclama: "Mais alors, Prophète de Dieu, jusqu'à quand vas–tu me répondre que tu me rendras mes dattes, si Dieu le veut?".

Le Prophète sourit gentiment à ces paroles désagréables et se tourna vers ses compagnons: "Est–ce que quelqu'un peut me prêter quelques dattes pour que je rende ce que je dois à cet homme?". L'un d'entre eux se leva rapidement: "Prophète de Dieu, je suis à vos ordres!". Le Prophète lui dit: "Donne–lui les dattes qu'il réclame".

L'homme après avoir vu les dattes s'aperçut qu'on lui en avait rendu le double. Le Prophète lui répondit: "l'autre moitié est un cadeau de ma part".

Les lois islamiques

Les lois islamiques ne sont pas uniquement des règles de prières ou de culte personnel. Il s'agit d'un système de règles sociales, défini, qui répond à tous les besoins de l'individu et de la société.

Le Prophète de Dieu et Ali Ibn Abi Tâleb (Que le salut de Dieu soit sur eux), réussirent, grâce à l'application de ces lois, à gouverner en toute justice.

Les premiers musulmans, grâce à ces lois révélées, ont pu faire de merveilleux progrès et gagner de grandes victoires.

Ils formèrent une civilisation très puissante et très riche et nous croyons fermement que les lois islamiques sont les lois les meilleures et les plus complètes. Si ces lois étaient appliquées au niveau international, l'Humanité connaîtrait le progrès et le bonheur.

L'oppression et l'injustice disparaîtraient de toute la terre et la paix remplacerait la guerre, les discordes, le chômage et la misère.

Nous croyons avec certitude que les lois islamiques n'ont ni faille, ni lacune et ne nécessitent aucun

changement, ni aucune remise à jour. Nous avons la certitude que le Grand Législateur connaissait exactement ce qui était bon pour Ses créatures et qu'Il a mis les meilleures lois à leur disposition. Nous avons la certitude qu'une loi, contraire au Coran, ne garantit ni le bien, ni les intérêts de l'Humanité et n'a aucune valeur.

Nous avons la certitude que nous devons obéir aux commandements islamiques pour être heureux et réussir notre vie. Nous avons aussi conscience que l'Islam n'est pas responsable de la situation regrettable des pays musulmans. Au contraire, tous ces malheurs viennent de l'oubli des règlements islamiques, dans les relations internationales.

Toutes les difficultés viennent du fait que nous ayons cherché les remèdes ailleurs et que nous soyons sortis du cadre des principes de l'Islam.

Nous avons la certitude que pour retrouver leur grandeur et leur place au niveau international, pour connaître le progrès et le développement, les musulmans doivent être sincères dans leur pratique, respecter les lois islamiques et s'inspirer des préceptes sociaux du Coran.

Tant que les lois islamiques ne seront pas appliquées, nous ne devrons pas nous attendre à un développement ni à des progrès remarquables. Ces paroles et ces lois divines n'ont pas été révélées pour noircir inutilement des feuilles de papier.

1. – Bihar–ol–Anvar, Vol.11, P.30.
2. – Bihar–ol–Anvar, Vol.11, P.60–1.
3. – Coran, 2: 23.

Source URL:
https://www.al-islam.org/fa/ce-que-tout-le-monde-est-cens%C3%A9-connaitre-ayatullah-ibrahim-amini/chapitre-2-la-mission-proph%C3%A9tique#comment-0